

Québec, le 3 juillet 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires,

En mars dernier, lors de la mise en œuvre d'actions particulières liées à la pandémie, nous avons convenu de retirer l'accès à nos établissements d'enseignement au grand public. Cette orientation visait essentiellement à assurer et maintenir l'hygiène de nos environnements, et éviter de compromettre la santé de nos élèves et employés. Aussi, vous avez rapidement actualisé vos pratiques en matière d'hygiène et de salubrité, et avez brillamment relevé le défi. De nouvelles normes sont maintenant intégrées aux actions quotidiennes et il est impératif de les maintenir au sommet de vos priorités.

Cette décision n'a toutefois pas été sans conséquence pour les partenaires avec qui vous partagez vos infrastructures, notamment les villes et les municipalités. Nous le savons, le développement et la réussite de nos élèves sont intimement liés à la capacité des communautés à soutenir l'école dans sa mission et, pour ce faire, le partage des infrastructures est essentiel.

Aujourd'hui, forts des apprentissages réalisés par tous et conscients de l'importance que la santé publique soit une priorité partagée en tout temps, nous vous invitons à reprendre le dialogue avec vos partenaires pour convenir des modalités qui permettront le partage de vos infrastructures. Nous sommes convaincus que les élèves, tout comme les acteurs de la communauté, en seront les plus grands bénéficiaires. En effet, en prévision de la rentrée scolaire, vous pouvez dès maintenant actualiser vos protocoles d'entente sur le partage de vos infrastructures en collaboration avec vos partenaires, mais en vous assurant que les écoles et les centres de services scolaires demeurent des milieux sains et sécuritaires et où l'hygiène et la salubrité sont en tout temps prioritaires.

Bien que cette orientation soit prévue à notre plan de retour à la normale, nous tenions à vous informer diligemment qu'il est dorénavant possible de permettre l'accès à vos infrastructures, et ce, au bénéfice de toute la communauté.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre,



Eric Blackburn

c. c. M. Frédéric Guay, sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation